



Distribution: générale

Date: 2 octobre 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/7-C/1/5

Questions opérationnelles

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Augmentation budgétaire pour le programme de pays Libéria 200395

Coût (en dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	37 835 452	9 466 569	47 302 021
Transferts de type monétaire et coûts connexes	9 306 509	2 278 093	11 584 602
Développement et augmentation des capacités	3 593 564	6 313 364	9 906 928
Coût total pour le PAM	85 515 900	29 394 640	114 910 540

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Décision

Le Conseil a approuvé par correspondance l'augmentation budgétaire de 29 394 640 dollars É.-U. pour le programme de pays Libéria 200395, aux fins de la prolongation de ce programme pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

29 septembre 2017

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

M. B. Djossa
Directeur de pays
courriel: bienvendu.djossa@wfp.org

Nature de l'augmentation

1. La présente augmentation budgétaire permettra de financer la prolongation du programme de pays 200395 pendant un an (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018), afin qu'il corresponde à la période couverte par le plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T) et que le bureau de pays ait suffisamment de temps pour mener des consultations en vue de l'élaboration de la version intégrale de son plan stratégique de pays, lequel sera présenté au Conseil d'administration en novembre 2018 et devrait démarrer en 2019. L'examen stratégique Faim zéro mené au Libéria, qui s'est achevé en mai 2017, éclairera ce plan stratégique de pays.
2. Outre la prolongation d'un an, cette révision budgétaire servira à financer l'élargissement de certains éléments actuels du programme de pays, comme l'initiative relative aux repas scolaires utilisant la production locale et la capacité d'intervention rapide face à une catastrophe, notamment en cas de réapparition de la maladie à virus Ebola. Elle permettra également de mettre en œuvre de nouvelles activités visant à favoriser la sensibilisation et l'appui à la création de potagers familiaux et à apporter au Gouvernement et aux partenaires un soutien concernant la chaîne d'approvisionnement, compte tenu du retrait progressif de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL). Plus précisément, cette révision budgétaire servira à financer:
 - une augmentation des transferts de vivres de 9 304 tonnes (pour un montant de 5 370 133 dollars) et des frais connexes de transport extérieur, de transport terrestre, d'entreposage et de manutention et autres coûts opérationnels directs, d'un montant de 4 286 452 dollars;
 - une hausse de 2 278 093 dollars des transferts de type monétaire et des coûts connexes;
 - une augmentation des coûts de développement et d'augmentation des capacités de 6 313 364 dollars;
 - une hausse des coûts d'appui directs de 9 413 602 dollars; et
 - des coûts d'appui indirects d'un montant de 1 923 014 dollars.

Justification de la prolongation du programme et de l'augmentation budgétaire

Résumé des activités du programme en cours

3. Le programme de pays en cours est conforme aux priorités du Gouvernement, qui sont énoncées dans le Programme de transformation, de stabilisation économique et de redressement, et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Il comporte quatre grandes composantes: renforcer les filets de protection sociale (au moyen des repas scolaires et d'un appui nutritionnel); favoriser la mise en place de filets de sécurité fondés sur des activités productives et de moyens d'existence durables, grâce à la création ou à la remise en état des actifs nécessaires à la subsistance et au développement des marchés; donner au PAM les moyens de répondre rapidement à des besoins imprévus d'assistance alimentaire résultant d'événements perturbateurs, notamment une nouvelle épidémie d'Ebola; et renforcer la capacité nationale de gestion durable des programmes de filets de sécurité.
4. La composante 1 comprend des activités classiques d'alimentation scolaire, un projet pilote de repas scolaires utilisant la production locale, mené dans 12 écoles, et un appui nutritionnel, qui est apporté dans les 15 comtés du Libéria et nécessite de distribuer des produits alimentaires et des articles non alimentaires dans 104 centres de soins dans l'ensemble du pays. Les interventions menées au titre de cette composante ont pour objet de: faciliter l'accès à l'éducation de base et mettre en valeur le capital humain au moyen de repas scolaires nutritifs; améliorer la parité entre les sexes dans les écoles primaires en distribuant aux filles des rations à emporter; développer un programme de repas scolaires utilisant la production locale pris en main par le Gouvernement; aider le Gouvernement à prévenir le retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 23 mois et améliorer l'état nutritionnel des enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée, en travaillant en partenariat avec le Ministère de la santé, les organismes des Nations Unies et des intervenants du secteur privé, en vue d'actualiser la politique nutritionnelle nationale; et aider le Gouvernement à mettre en œuvre le cycle 8 de la deuxième phase du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme moyennant un appui nutritionnel direct.

5. La composante 2 met l'accent sur les actifs nécessaires à la subsistance et le développement des marchés. Elle comprend des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) et la mise en place de réserves communautaires de céréales, pour protéger les agriculteurs contre l'instabilité des prix des denrées alimentaires et réduire la faim pendant la période de soudure. Elle appuie également le renforcement des initiatives axées sur l'enrichissement des aliments à petite échelle et le développement des capacités au sein des organisations d'agricultrices, afin d'améliorer la production et le traitement de produits locaux nutritifs. Elle vise aussi à stimuler progressivement la croissance de la production agricole locale en créant un marché garanti, par le biais du programme de repas scolaires utilisant la production locale.
6. La composante 3, qui a été ajoutée au programme de pays à l'occasion de la deuxième révision de son budget, permet au PAM d'être mieux armé pour répondre rapidement et efficacement aux besoins d'assistance alimentaire qui pourraient résulter d'une nouvelle épidémie d'Ebola ou de tout autre événement perturbateur.
7. La composante 4 a pour objet de: développer la capacité du Gouvernement à élaborer et gérer des programmes de repas scolaires, notamment grâce à la mise en place et à l'intensification progressive d'un programme de repas scolaires utilisant la production locale; renforcer, en collaboration avec les partenaires, la capacité nationale de mise en œuvre de programmes tenant compte de la nutrition; renforcer et soutenir la capacité du Gouvernement à mener des analyses de la vulnérabilité et à surveiller les prix; et élargir et appuyer les politiques de préparation aux situations d'urgence et le développement institutionnel, afin de renforcer au niveau national la capacité de la chaîne d'approvisionnement et la capacité de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence, y compris en complétant l'opération spéciale 200926 axée sur l'appui en matière de logistique et de développement des capacités dans le cadre des interventions visant à faire face à l'épidémie d'Ebola.

Conclusions et recommandations issues de la réévaluation

8. Le Libéria reste un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui compte parmi les pays les moins avancés (il est classé au 177^{ème} rang sur 188 pays selon le rapport de 2016 sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement). On estime que 18 pour cent des Libériens vivent dans l'insécurité alimentaire (Enquête sur la sécurité alimentaire au Libéria, 2015) et la malnutrition demeure un grave problème socio-économique et de santé publique, qui touche de manière disproportionnée les enfants et les femmes (Enquête démographique et de santé au Libéria, 2013). L'une des principales causes profondes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire au Libéria est l'accès insuffisant à l'éducation; d'après les statistiques officielles, le taux net de scolarisation n'était que de 26,7 pour cent en 2014 et les filles, qui rencontraient plus de difficultés pour leur inscription, risquaient davantage de ne pas achever le cycle d'enseignement élémentaire. L'instabilité de la capacité locale de production et le faible niveau de participation au secteur agricole aggravent la situation nutritionnelle des Libériens, qui restent vulnérables face aux perturbations extérieures en raison de leur dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires; à titre d'exemple, 60 pour cent du riz, principal aliment de base, est importé.
9. À la suite de l'évaluation qui a dressé la carte des moyens disponibles en 2017, l'équipe de pays des Nations Unies a conclu que le retrait de la MINUL entraînerait de graves défaillances dans la chaîne d'approvisionnement et que le PAM est le seul organisme disposant de suffisamment d'entrepôts, de véhicules, de matériel et de ressources humaines pour combler certaines de ces lacunes. Ceci est particulièrement important compte tenu de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement en janvier 2018.
10. Le projet pilote de repas scolaires utilisant la production locale, qui a montré qu'une solution locale durable en remplacement du programme d'alimentation actuel serait viable, a attiré l'attention du Gouvernement et des autres parties prenantes. Le Gouvernement soutient le principe de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, car le pays peut ainsi consommer les aliments qu'il cultive, ce qui stimule la demande de denrées produites localement.

Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

11. Cette révision budgétaire permettra de financer la prolongation du programme de pays 200395 pendant un an, afin qu'il corresponde à la période couverte par le PSPP-T, à savoir du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, et que le bureau de pays ait suffisamment de temps pour mener des consultations en vue de l'élaboration de la version intégrale de son plan stratégique de pays. Elle servira aussi à financer l'élargissement de certaines des activités actuelles du programme de pays. Les modifications spécifiques sont décrites ci-après.
12. Les modifications apportées au titre de la composante 1 sont les suivantes:
 - Le programme de repas scolaires utilisant la production locale sera transféré à la composante 2 en vue de l'intensifier, en étroite collaboration avec les principales parties prenantes, et de relier les petits exploitants aux écoles qui constitueront des marchés locaux.
 - Des transferts de type monétaire seront mis en place pour les rations à emporter qui sont distribuées aux filles afin d'améliorer la parité entre les sexes dans le primaire. Ces transferts de type monétaire seront utilisés dans les zones urbaines et périurbaines où les marchés sont facilement accessibles, tandis que les transferts de vivres seront maintenus dans les communautés isolées ayant un accès limité aux marchés.
 - L'approche proposée par le mouvement Renforcer la nutrition sera appliquée dans les zones où les taux de malnutrition sont élevés, ce qui encouragera la production d'aliments riches ou enrichis en micronutriments par des petites ou moyennes entreprises et la consommation de ces denrées, ainsi que l'éducation et la sensibilisation aux questions de nutrition, afin de prévenir le retard de croissance et, par ailleurs, de traiter le problème de la malnutrition.
13. Les modifications apportées au titre de la composante 2 sont les suivantes:
 - Le bureau de pays met en œuvre des activités ayant pour objet de favoriser le développement des actifs et de renforcer la résilience des petits exploitants. Dans le cadre de partenariats avec d'autres organismes et institutions, les activités visant à accroître la résilience seront consolidées et complétées par le renforcement général des capacités des petits exploitants, notamment grâce aux liens établis entre ces derniers et les écoles par le biais du programme de repas scolaires utilisant la production locale.
 - Dans l'esprit du PSPP-T, la révision budgétaire prévoit la mise en place d'une nouvelle activité de communication et d'éducation destinée à valoriser le secteur agricole aux yeux des membres des communautés, notamment des femmes, des jeunes et des écoliers. Menée en partenariat avec l'unité chargée de la protection sociale au sein du Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale, cette activité visera à favoriser la sensibilisation et l'appui à la création de potagers familiaux, en commençant par les communautés en situation d'insécurité alimentaire.
 - Au titre de la composante 2, un soutien continuera d'être apporté à la mise en place et la gestion de réserves alimentaires communautaires et d'autres formes d'assurance destinées aux petits exploitants et aux groupements de femmes en milieu rural.
14. Les modifications apportées au titre de la composante 3 sont les suivantes:
 - Il est prévu dans la révision budgétaire de revoir l'actuelle composante du programme de pays relative aux situations d'urgence, en y ajoutant une combinaison de produits alimentaires et de transferts de type monétaire à l'intention des 25 000 personnes supplémentaires qui, selon les estimations, devraient être secourues en cas de catastrophe.
15. Les modifications apportées au titre de la composante 4 sont les suivantes:
 - Dans le cadre de la révision budgétaire, le développement des capacités est réorienté vers le suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition et la gestion de l'information, ce qui permet d'améliorer la capacité de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, et d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre les programmes de protection sociale.

- Au titre de cette composante, la révision budgétaire prévoit en outre la mise en place d'éléments destinés à renforcer les mécanismes nationaux de coordination, à l'intention du Gouvernement et de ses partenaires. Une nouvelle activité axée sur la prestation de services est également prévue afin d'apporter au Gouvernement et à ses partenaires un appui concernant la chaîne d'approvisionnement, compte tenu du retrait de la MINUL.

16. Le PSPP-T, avec lequel la révision budgétaire est harmonisée, comporte six effets directs stratégiques généraux qui répondent directement aux priorités du Gouvernement relatives aux objectifs de développement durable 2 et 17 et participent à la concrétisation d'autres engagements intergouvernementaux régionaux. Le principe fondamental est que la transition vers un plan stratégique de pays devrait être inclusive et jeter les bases du rapprochement progressif de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement, notamment en assurant des services communs aux partenaires de l'action humanitaire et du développement. En outre, les effets directs stratégiques visent à renforcer la résilience des communautés vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui sont exposées à des chocs économiques et saisonniers répétés, en tenant compte des activités en cours au titre du programme de pays et en insistant sur l'importance de l'apprentissage et des capacités de préparation et d'intervention en cas de catastrophe. S'agissant du ciblage, les femmes et les filles représentent 55 pour cent des bénéficiaires, ainsi qu'il est indiqué au tableau 1 ci-dessous.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET PAR ACTIVITÉ							
Activité		Catégorie de bénéficiaires		Effectifs actuels		Chiffres révisés	
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
Composante 1: Renforcer les filets de protection sociale							
Repas scolaires	Filles et garçons de la 1 ^{ère} à la 6 ^{ème} année	134 629	124 771	259 400	134 629	124 771	259 400
Rations à emporter pour les filles – vivres	Filles de la 4 ^{ème} à la 6 ^{ème} année	–	34 500	34 500	–	34 500	34 500
Rations à emporter pour les filles – espèces	Filles de la 4 ^{ème} à la 6 ^{ème} année	–	–	–	2 000	3 000	5 000
Repas scolaires utilisant la production locale	Filles et garçons de la 1 ^{ère} à la 6 ^{ème} année	15 000	15 000	30 000	15 000	15 000	30 000
Prévention du retard de croissance	Enfants âgés de 6 à 23 mois	11 000	11 000	22 000	18 737	18 737	37 474
Prévention du retard de croissance	Femmes enceintes et mères allaitantes	5 000	5 000	10 000	5 000	5 000	10 000
Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Enfants âgés de 6 à 59 mois	6 000	6 000	12 000	6 000	6 000	12 000
Rations destinées aux aidants	Aidants	320	1 280	1 600	320	1 280	1 600
Appui nutritionnel aux personnes séropositives ou tuberculeuses	Personnes sous traitement antirétroviral	4 675	4 675	9 350	10 098	12 809	22 907

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET PAR ACTIVITÉ							
Activité		Catégorie de bénéficiaires		Effectifs actuels		Chiffres révisés	
		Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
Appui nutritionnel aux personnes séropositives ou tuberculeuses	Personnes bénéficiaires de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME)	–	367	367	–	1 446	1 446
Appui nutritionnel aux personnes séropositives ou tuberculeuses	Ménages bénéficiaires de la PTME	367	367	734	3 064	3 064	6 128
Appui nutritionnel aux personnes séropositives ou tuberculeuses	Personnes sous traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS)	–	–	–	2 610	2 610	5 220
Composante 2: Favoriser la mise en place de filets de sécurité fondés sur des activités productives et de moyens d'existence durables							
Actifs nécessaires à la subsistance et développement des marchés – vivres	Organisations d'agriculteurs	50 850	63 150	114 000	60 850	78 150	139 000
Actifs nécessaires à la subsistance et développement des marchés – espèces	Organisations d'agriculteurs	74 250	90 750	165 000	84 250	105 750	190 000
Repas scolaires utilisant la production locale – espèces	Organisations d'agriculteurs	–	–	–	10 000	10 000	20 000
Réserves alimentaires communautaires	Organisations d'agriculteurs	–	17 325	17 325	–	17 325	17 325
Composante 3: Maintenir la capacité du PAM à faire face rapidement à une épidémie d'Ebola ou à une autre situation d'urgence							
Intervention en cas de crise	Hommes et femmes touchés par les crises	5 813	5 154	10 967	18 063	17 904	35 967
Total (hors chevauchement)*		307 904	379 339	687 243	360 621	441 346	801 967

* Les chevauchements prévus en 2018 concernent les 25 000 bénéficiaires de l'activité "Actifs nécessaires à la subsistance et développement des marchés – espèces", les 3 000 filles bénéficiant des "Rations à emporter – vivres" et les 1 000 filles bénéficiant des "Rations à emporter – espèces".

Les chevauchements pour ce qui est de l'augmentation ou de la diminution des effectifs concernent les 25 000 bénéficiaires de l'activité "Actifs nécessaires à la subsistance et développement des marchés – espèces" et les 1 000 filles bénéficiant des "Rations à emporter – espèces".

17. Les rations prévues pour toutes les activités sont entièrement conformes à la politique du PAM en matière de nutrition. Les rations alimentaires proposées contiendront des micronutriments essentiels pour couvrir les besoins nutritionnels supplémentaires des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants âgés de 6 à 23 mois. Les rations distribuées aux personnes sous traitement antirétroviral, aux bénéficiaires de la PTME et aux personnes sous traitement antituberculeux contiennent des macronutriments et des micronutriments essentiels pour couvrir leurs besoins nutritionnels supplémentaires. S'agissant des repas scolaires, les modalités retenues seront les distributions de vivres et les transferts de type monétaire.

TABLEAU 2: PROPOSITION DE MODIFICATION DES RATIONS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE QUOTIDIENS PAR ACTIVITÉ (grammes/personne/jour)

Produit	Repas scolaires (utilisant notamment la production locale)	Rations à emporter pour les filles	Rations destinées aux aidants	Prévention du retard de croissance (enfants de 6 à 23 mois)	Prévention du retard de croissance (femmes enceintes et mères allaitantes)	Personnes sous traitement antirétroviral	Personnes bénéficiaires de la PTME	Ménages bénéficiaires de la PTME	Personnes sous traitement DOTS	Intervention en cas de crise	Activités 3A
Riz		111	20					300		400	3 000
Boulgour	120		0								
Légumes secs	35		3					60		60	400
Huile	10	7	3			35	35	35	35	25	125
Sel	4							5		5	
SuperCereal			2			250	250		250		
Sucre						25	25		25		
Nutributter											
Plumpy' Sup											
Micronutriments en poudre				1,0	1,0						
Total	169	118	28	1,0	1,0	310	310	400	310	490	3 525
Total kcal/jour	600	460	117	0	0	1 410	1 410	1 506	1 410	1 882	13 390
% de kcal d'origine protéique	13,9	13,5	7,9	0	0	12,8	12,8	36	12,8	43	9,2
% kcal d'origine lipidique	17,5	3,8	25,4	0	0	31,9	31,9	27	31,9	28	9,7
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	0,26	0,5								0,57	0,57

Besoins en produits alimentaires

TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES ET EN TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR ACTIVITÉ				
Activité	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Besoins en produits alimentaires (<i>en tonnes</i>) et transferts de type monétaire (<i>en dollars</i>)		
		Chiffres actuels	Augmentation	Total révisé
Repas scolaires	Produits alimentaires	23 199	3 954	27 153
Rations à emporter pour les filles	Produits alimentaires	4 233	531	4 764
Rations à emporter pour les filles	Transferts de type monétaire	0	150 000	150 000
Provision pour les interventions en cas de crise	Produits alimentaires	210	551	761
Provision pour les interventions en cas de crise	Transferts de type monétaire	0	171 000	171 000
Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants âgés de 6 à 59 mois	Produits alimentaires	216	0	216
Rations destinées aux aidants	Produits alimentaires	28	0	28
Prévention du retard de croissance – enfants âgés de 6 à 23 mois	Produits alimentaires	792	2,16	794
Prévention du retard de croissance (femmes enceintes et mères allaitantes)	Produits alimentaires	441	1,71	443
Personnes sous traitement antirétroviral	Produits alimentaires	275	1 513	1 788
Personnes bénéficiaires de la PTME	Produits alimentaires	76	121	197
Ménages bénéficiaires de la PTME	Produits alimentaires	197	990	1 187
Personnes sous traitement DOTS contre la tuberculose multirésistante	Produits alimentaires	0	583	583
Activités 3A	Produits alimentaires	7 552	1 058	8 610
Activités 3A	Transferts de type monétaire	7 425 000	450 000	7 875 000
Organisations d'agriculteurs – repas scolaires utilisant la production locale	Transferts de type monétaire	0	1 014 000	1 014 000
Réserve alimentaire communautaire	Produits alimentaires	800	0	800
Total	Produits alimentaires	38 955	9 304	48 259
	Transferts de type monétaire	7 425 000	1 785 000	9 210 000

Évaluation des dangers et des risques et planification de la préparation

18. Les élections qui auront lieu au Libéria en octobre 2017 sont un événement crucial après la fin de la guerre civile en 2003. La menace que représenterait une élection contestée pourrait créer une situation d'insécurité et entraîner la suspension des opérations du PAM. Afin d'atténuer ce risque, le PAM révisera son plan de continuité des opérations.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	5 337	2 803 750	
Légumes secs	1 240	811 970	
Huile et matières grasses	649	681 305	
Aliments composés et mélanges	1 787	866 714	
Autres	292	206 393	
Total, produits alimentaires	9 304	5 370 133	
Transport extérieur		1 178 246	
Transport terrestre, entreposage et manutention		2 646 804	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		271 385	
Produits alimentaires et coûts connexes¹			9 466 569
Transferts de type monétaire			1 785 000
Coûts connexes			493 093
Transferts de type monétaire et coûts connexes			2 278 093
Développement et augmentation des capacités			6 313 364
Coûts opérationnels directs			18 058 025
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			9 413 601
Total des coûts directs du projet			27 471 626
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			1 923 014
Coût total pour le PAM			29 394 640

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	2 691 004
Agents des services généraux	4 156 647
Prime de danger et indemnités locales	163 815
Total partiel	7 011 466
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	40 000
Sécurité	216 840
Voyages et transport	468 688
Études préalables, évaluations et suivi¹	305 032
Total des coûts d'appui directs	9 413 601

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

activités 3A	activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs
DOTS	traitement de brève durée sous surveillance directe
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
PSPP-T	plan stratégique de pays provisoire de transition
PTME	prévention de la transmission de la mère à l'enfant
SMART	Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition